



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 3 décembre 2018 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Gilles Rioux, Conseiller #1
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6**

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(8) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018.
4. Présentation des comptes à payer du 1^{er} novembre au 30 novembre 2018
5. Présentation des travaux voirie effectués en novembre 2018.
6. Présentation de la liste des fournisseurs de 25 000.00\$ et plus
7. Demande d'aide financière Plan des mesures d'urgence.

8. Calendrier des collectes des matières résiduelles et recyclables 2019.
9. Calendrier des séances ordinaire 2019.
10. Déclaration d'intérêts pécuniaires des élus 2018.
11. Décision des demande carrières sablières M. Bélanger et M. Michaud
12. Fermeture du bureau municipal Périodes des Fêtes
13. Période des questions
14. Levée de la séance ordinaire.

RÉSOLUTION 1812-01

Il est proposé par **Monsieur Gilles Rioux** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu par le Monsieur Castonguay et reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018

Résolution 1812-02

Il est proposé par **Madame Guylaine Ouellet** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 5 novembre 2018, tel que lu par Monsieur Steve Castonguay, avec modification de la résolution 1811-11

RÉSOLUTION #1811-11

Il est proposé par **Madame Guylaine Ouellet** et unanimement résolu que la municipalité s'engage à appuyer la demande d'aide financière déposer à la Corporation des TPI de la MRC de la Matanie par l'Association des Résidents des Lac Malfait et aux Canards, conditionnel à ce que la municipalité n'engage aucune somme d'argent et aucune autre demande financière ne sera autorisé lors de la réalisation de ce projet dans les TPI.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Adoption des comptes à payer du 1er novembre au 30 novembre 2018

Résolution 1812-03

Il est proposé par **Madame Guylaine Ouellet** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de novembre 2018 pour un total des comptes incompressibles de 28 543.60.\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 80.20\$, les salaires nets des

employés de 14 763.75\$, les traitements nets des élus (es) de 1 554.54\$, les remboursements des prêts de 7 016.37\$, le paiement des services publics 637.55\$, le remboursement des déductions à la source d'août au montant de 4 491.19\$ et de 32 632.84\$ des comptes compressibles pour un montant total de 61 176.44\$ pour le mois de novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. Travaux voirie effectués en octobre 2018

À titre d'information, monsieur André Marcil, directeur général, informe l'assemblée des travaux effectués au cours du mois de novembre

6. Présentation de la liste des fournisseurs de 25 000.00\$ et plus.

Monsieur Steve Castonguay, maire, présente la liste des fournisseurs de plus de 25 000.00\$ de la municipalité pour l'année 2018.

Nom du Fournisseur	Montant	TPS	TVQ	Total
Bouffard Sanitaire Inc	22 147.20 \$	1 107.36 \$	2 209.20 \$	25 463.76 \$
Morency Société D'Avocat	30 441.40 \$	1 522.07 \$	3 036.53 \$	35 000.00 \$
MRC de la Matanie	122 922.99 \$	- \$	- \$	122 922.99 \$
Les Pétroles BSL (Sonic)	45 036.60 \$	2 251.83 \$	4 492.40 \$	51 780.83 \$
Spar Leasing	45 035.64 \$	2 251.80 \$	4 492.32 \$	51 779.76 \$

7 Demande d'aide financière Plan des mesures d'urgence.

SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-

VOLET 1

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Résolution 1812-04

Il est proposé par **Monsieur Normand Lévesque** et unanimement résolu d'adopter :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4500.00 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 6000.00\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 1 500.00\$;

Que la municipalité autorise André Marcil, directeur général, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Considérant, qu'en vertu de la Loi sur la Sécurité Civile que toute municipalité locale doit s'assurer que seront en vigueur sur son territoire, et consignés dans un plan de sécurité civile, les procédures d'alerte et de mobilisation ainsi que les secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre doivent être déterminés dans un règlement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. Calendrier des collectes des matières résiduelles et recyclables 2019.

Résolution 1812-05

Il est proposé **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'accepter la proposition de calendrier de la collecte et transport des matières recyclable et résiduelle pour la période d'une année soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 des Entreprises Jaffa Inc. (ci-joint en annexe)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9. Calendrier des séances ordinaire 2019.

Résolution 1812-06

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** d'adopter le calendrier 2019 des séances ordinaires du Conseil Municipal qui

débutent à 19 heures 30 au 2005, rue de l'Église, Saint-Léandre, Québec aux jours et dates suivantes :

Lundi le 14 janvier	Lundi le 4 février	Lundi le 4 mars
Lundi le 1 ^{er} avril	Lundi le 6 mai	Lundi le 3 juin
Mardi le 2 juillet	Lundi le 5 août	Mardi le 3 septembre
Lundi le 7 octobre	Lundi le 4 nov.	Lundi le 2 décembre

Important, les séances ordinaires débuteront à 19 heures 30 en 2019.

Le vote est demandé

Pour

Madame Rose Lagacé
Madame Julie Michaud
Madame Andrée Blouin
Monsieur Normand Lévesque

Contre

Monsieur Gilles Rioux
Madame Guylaine Ouellet

Pour : 4

Contre : 2

Adoptée à la majorité des conseillers présents

10 Déclaration d'intérêts pécuniaires des élus 2018.

André Marcil déclare avoir obtenu et dépose toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus en date du 3 décembre 2018.

11 Décision des demande carrières sablières M. Bélanger et M. Michaud

André Marcil fournis un court résumé des décisions dans les demandes da carrières sablières de M. Bélanger et M. Michaud.

12 Fermeture du bureau municipal Périodes des Fêtes

André Marcil, informe les personnes présentes que le bureau municipal sera fermé pour la période du vendredi 20 décembre jusqu'au dimanche 6 janvier 2019 inclusivement. Le bureau municipal sera ouvert aux heures habituelles le lundi 7 janvier 2019 à 8h00.

13. Période des questions

Une période de question est tenue

14. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 1812-07

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 3

décembre 2018, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général, Sec Trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.